

LES FILLES DU ROY

Humbles « Filles à marier » à leur arrivée en Nouvelle-France, maintenant reconnues comme « Mères de la Nation »!

➤ **La Nouvelle-France est en situation précaire**

Depuis la fondation de Québec en 1608, il faut bien admettre que la volonté de la France de défricher et de peupler la nouvelle colonie est passée bien après celle d'évangéliser et de faire du commerce. En dépit de la faible progression de la population, le taux de natalité après 1608 a quand même été de plus 1000 naissances jusqu'en 1663¹. Mais cette fécondité n'a pu remplacer à elle seule l'envoi d'un nombre important d'immigrants. D'autant plus que si la France est alors le pays d'Europe occidentale le plus peuplé à cette époque, les autorités redoutent son dépeuplement² et la Nouvelle-France n'est encore qu'un comptoir de fourrures!

Depuis la venue de Louis Hébert, avec sa femme et ses trois enfants en 1617, la quasi totalité des personnes recrutées pour la colonie sont des hommes. On avait besoin de maçons, de menuisiers, de charpentiers, de cordonniers, de boulangers, de défricheurs, de navigateurs et de matelots, etc. Parfois, certains faisaient venir la famille quand leur situation était devenue plus stable.

La véritable colonisation ne s'amorcera vraiment qu'en 1634, avec l'arrivée, de Mortagne en Perche, de plusieurs familles qui ont répondu à l'invitation de Robert Giffard de venir s'établir dans sa seigneurie de Beauport. D'autres petits convois débarqueront les années suivantes, mais

¹ Lacoursière, Provencher, Vaugeois, *Canada-Québec 1534-2000*, Septentrion, 2001, p.61

² Source : Sous la direction de Yves Landry, *Pour le Christ et pour le roi La vie au temps des premiers montréalais*, Éditions Libre Expression, 1992, Chapitre 3, Yves Landry, p. 78

l'émigration restera si faible qu'en 1640, la population totale se chiffrera à environ trois cents (300) personnes seulement³.

Au cours de cette période 1634-1641 (8 ans), la colonisation, qui relevait alors uniquement de la Compagnie de la Nouvelle-France ou de l'initiative privée, est minimaliste si ce n'est inexistant! L'émigration féminine se fait au compte-gouttes. Toutefois, la fondation de Ville-Marie en 1642 va un peu changer la donne. Peu de femmes accompagnent, au début, Maisonneuve et Jeanne Mance mais elles arrivent un peu plus nombreuses à chaque année, après 1649. Finalement, environ deux cent vingt-huit (228) filles à marier viendront s'établir en Nouvelle-France entre 1634 et 1662!⁴

La population française demeure toutefois insuffisante.

Les personnes bien informées s'inquiètent de la viabilité de la colonie en raison de sa maigre population comparée à celle en croissance continue des Anglais et des Hollandais venus s'établir plus au sud. Si la Nouvelle-France compte de 300 à 400 habitants en 1641, la Nouvelle-Angleterre dénombre déjà 50,000 habitants pour un total de 80,000 en 1663! La guerre incessante entre la France et l'Angleterre en Europe rend les gens très nerveux dans la colonie : on craint l'invasion.

En France, il s'en trouve encore pour conseiller au roi "d'abandonner le Saint-Laurent"⁵ Et les agressions iroquoises continuent de miner le moral des habitants et d'en menacer l'existence.

Que va devenir la Nouvelle-France?

En 1663, on retrouve de 6 à 14 hommes pour une femme, dépendant du lieu. Au total, 2500 personnes dont environ 200 femmes! Comment créer

³ Source : Gustave Lanctôt, *Filles de joie ou Filles de roi, Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Les Éditions du jour, Montréal, 1964

⁴ Source : Gustave Lanctôt, *Filles de joie ou Filles de roi, Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Les Éditions du jour, Montréal, 1964; R. Le Moine, Première immigration française au Québec, in *La découverte de l'Amérique*, Paris, 1968, Librairie philosophique J.Vrin, p. 144-146.

⁵ Lapointe Camille, Chassé Béatrice, de Carufel Hélène, *Aux origines de la vie québécoise*, Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, série Dossiers, 1995, p.36

des familles et garder les engagés qui retournaient en France après leur contrat de trois ans, s'ils ne trouvaient pas à se marier?

Sans mariage, les hommes n'avaient pas droit à la concession d'une terre à défricher. Cette promesse d'obtenir une terre en "bois d'boutte" à la suite de son mariage était pourtant alléchante. En effet, elle leur permettait de devenir un "habitant", un titre fort enviable à l'époque, impossible en France pour des gens du commun. Sans compter qu'en Nouvelle-France, ils avaient le droit de pêcher et de chasser sur leur terre, un privilège inaccessible là-bas. De surcroît, à la fin de leur vie, ils pourraient transmettre leur terre à leurs enfants! C'était le bonheur! Pourtant, un grand nombre d'hommes retournaient en France, faute de pouvoir se marier.

➤ **Le roi Louis XIV**

En 1661, à l'âge de 23 ans, le roi Louis XIV décide d'assumer personnellement le gouvernement de la France. Le temps pendant lequel sa mère, Anne d'Autriche, le remplaçait à la suite de la mort de son père (il avait alors 6 ans) est terminé. Il entend régner avec une autorité absolue.

Des demandes insistantes sont venues de la colonie afin d'obtenir l'aide du roi pour le peuplement et la défense de celle-ci. Elles ont été portées avec passion par Pierre Boucher, le jésuite Lejeune, le Sieur de Villeray, Jean Bourdon et bien d'autres. Le roi autorise en 1662 l'envoi de navires chargés de 200 soldats, de familles et de travailleurs et en octobre l'envoi de deux vaisseaux de la marine royale.⁶ Ces décisions temporaires sont remplacées en 1663 par d'autres qui vont s'avérer autrement essentielles.

De concert avec Colbert, son ministre des colonies, le roi prend deux décisions capitales pour la Nouvelle-France. D'abord, la création du Conseil Souverain, dotant la colonie d'un fonctionnement égal à celui de toutes les

⁶ Gagnon Louis, *Louis XIV et le Canada 1658-1674*, Septentrion, 2011, Ch.2

provinces de France. Cela implique que dorénavant, les compagnies marchandes n'auront plus la main haute sur la vie en Nouvelle-France, ni sur son développement. Le roi Louis XIV y veillera personnellement, grâce à trois gouverneurs et un intendant qu'il nommera et qui recevront ses instructions. Puis, pour solutionner la pénurie de femmes, il décide de faire partir de France des "filles à marier" avec le mandat de peupler la colonie. Une deuxième période d'émigration féminine voit le jour!

Ainsi, pendant onze (11) années, de 1663 jusqu'en 1673 inclusivement, un nombre variable de femmes partiront annuellement pour la Nouvelle-France. Nous savons maintenant que 764 femmes débarquèrent dans la rade de Québec. Cette décision politique unique de peupler ainsi la colonie a sauvé la Nouvelle-France du naufrage!

Dix ans après l'arrivée de ces femmes (1683), la population aura triplé. Au recensement de 1698, elle atteindra 15,355 personnes.

➤ **Les "filles à marier"**

Un recrutement systématique, dirigé par Colbert, fut mené par les émissaires du roi dans les maisons de charité et les hôpitaux généraux de Paris, La Rochelle, Rouen et Dieppe, où logent des femmes jeunes, orphelines ou veuves. Certaines d'entre elles pouvaient aussi venir de familles " tombées en détresse" ou parfois, de familles ayant voulu "enfermer" une de leurs filles pour cause de rébellion...Ces maisons fondées depuis 1656 environ étaient sous la gouverne de communautés religieuses et financées par l'Etat. Elles avaient été créées dans le but de protéger les jeunes femmes abandonnées ou veuves. À la mort de leur mari, les femmes et leurs enfants se retrouvaient à la rue, la plupart du temps. Il n'existait à l'époque aucune forme de sécurité sociale comme nous en connaissons de nos jours. À la Salpêtrière à Paris, on retrouvait également des lieux ou des ailes spécifiques pour les jeunes enfants, les hommes, les vieillards, ces "asociaux en marge de la société de pauvreté de

l'époque"⁷. On voulait les abriter, les nourrir et, si possible, les instruire pour les plus jeunes d'entre eux.

Le recrutement a aussi reçu un coup de main non négligeable de la part des curés des paroisses environnantes. Par exemple, Monsieur de Bretonvilliers, curé de la paroisse Saint-Sulpice, a recruté 46 des 327 filles originaires de Paris. Les curés pouvaient en parler en chaire et même aller rencontrer des familles susceptibles de pouvoir profiter de ce programme d'immigration du roi Louis XIV. Ils connaissaient bien leurs paroissiens. Quand une famille décidait de laisser ainsi partir une de ses filles, le curé lui rédigeait un certificat de "bonnes mœurs" qui serait exigé avant l'embarquement. On voulait des femmes en santé, fortes et habiles de leurs mains. De ferventes catholiques. Et jolies si possible!

Le roi voulait une "Neufve-France" catholique. Toutefois, un certain nombre de femmes protestantes réussirent quand même à partir sur les navires du roi. Arrivées à destination, si leur croyance était connue, elles devaient se convertir avant de pouvoir se marier, telles Marthe Quitel en 1665 et Catherine Basset en 1667. Même traitement pour les hommes d'ailleurs. Ce fut le cas pour Jean Royer, Daniel Perron dit le Suire et Bernard Faure. D'autres, pensons à Marie Albert, Anne Lépine, Marie Valade, Marie Léonard, Marguerite Ardion, Françoise Ancelin et Elisabeth Doucinet purent vivre sans être dérangées. Même Marie Targer qui eût deux époux protestants. Mais ces personnes n'avaient pas droit de culte et devaient donc agir exactement comme le faisaient les catholiques, pour ne pas éveiller les soupçons.

De plus, parmi les femmes choisies par les recruteurs, il y eût bien quelques filles de la petite bourgeoisie ou des filles de notables, mais la grande majorité d'entre elles étaient d'origine modeste, voire pauvre.

Près des deux tiers des femmes étaient orphelines de père, de mère ou des deux parents. La moyenne d'âge était de 24 ans. Les plus jeunes pouvaient avoir 13 ou 14 ans. Elles venaient surtout de l'Ile-de-France et des provinces

⁷ Gagnon Louis, *Louis XIV et le Canada 1658-1674*, Septentrion, 2011, Supplément d'histoire, pp.165-183

proches de Paris, vivant surtout dans les cités, puis des provinces de l'Ouest de la France (Aunis, Saintonge, Poitou et Touraine). Celles qui arrivaient de la campagne, venaient principalement de la Normandie.

Il faut aussi savoir que « quelques-unes venaient même d'outre-frontière, d'Allemagne, Marie Vanzègue en 1673, de l'Angleterre, Catherine de Lalore en 1671, de Belgique, Marie-Anne Bamont en 1673, du Portugal, Espérance Du Rosaire en 1668, de la Suisse, Barbe Duchesne en 1671»⁸. Il en demeure encore aujourd'hui plus d'une cinquantaine dont nous ignorons l'origine.

Malgré le débat toujours en cours, l'état actuel des connaissances nous fait croire que la grande majorité d'entre elles ont librement choisi de partir vers la Nouvelle-France. Elles n'avaient pas grand-chose à perdre. Les orphelines, sans espoir de dot pour se marier, n'avaient pour seul avenir que de devenir servantes ou brodeuses réputées travaillant pour de riches dames. Celles qui avaient encore leurs parents, mais qui vivaient dans la misère, sans espoir de vie meilleure, ne voyaient aucune autre issue. Le programme du roi leur offrait la possibilité de se marier, même de choisir leur mari, de recevoir une dot au moment du mariage, le paiement des frais de passage sur le navire, l'accueil en arrivant là-bas et l'aide royale pour l'établissement du couple après le mariage. Plus encore, la chance inouïe de se voir concéder une terre à son mariage

Quand une fille rencontrait les exigences des recruteurs, elle partait donc le cœur plein d'espoir. Elle n'avait peur ni du travail, ni de la vie exigeante qu'on lui laissait entrevoir! Ces jeunes filles étaient des femmes d'honneur, des femmes courageuses et vaillantes.

Elles étaient venues pour se marier, pour faire des familles, pour travailler aux soins des malades ou enseigner aux enfants amérindiens et français. Il fallait un cran du tonnerre pour oser une telle aventure, surtout à Montréal quand on connaissait l'éloignement de Ville-Marie et l'acharnement des

⁸ Belleau Irène, *Les Filles du Roy*, Coffret souvenir 1663-2013 Hommage aux Mères de la Nation, SHFR, 2015

Iroquois sur la colonie naissante. Il fallait avoir la foi, mais sûrement aussi un tempérament des plus énergiques et le cœur intrépide.

Nous savons bien peu de ces femmes hors du commun, les toutes premières venues de France dans les années 1634 et suivantes. Qui connaît leur vie et l'apport inouï qu'elles ont fourni à leur pays d'adoption? La plupart se sont mariées, ont donné vie à de nombreux enfants, certaines sont mortes jeunes, d'autres n'ont pas pu concevoir d'enfant, mais il est irréfutable qu'elles ont vécu une vie extrêmement difficile, remplie de privations et d'angoisses. Certaines ont connu les attaques sournoises des Iroquois, tuant leur mari au champ ou même toute la maisonnée. Elles ont souvent manqué de l'essentiel. Elles retroussaient leurs manches et croyaient toujours à un demain plus ensoleillé. Elles préfigurent sans aucun doute la force de caractère de celles qui suivront quelques vingt ou trente années plus tard et qu'on appelle les Filles du Roy.

➤ **Une réputation malveillante**

Les rumeurs sur leur respectabilité n'ont pas attendues. Elles seraient nées en France. D'une part, la France étant très hiérarchisée et donc portée à regarder de haut et à juger promptement les personnes des classes inférieures, la bourgeoisie du temps n'avait aucune affinité particulière pour elles, étant donné la basse extraction sociale de la plupart. D'un autre côté, à partir de 1684, Louis XIV consentira à envoyer aux Antilles des femmes débauchées ou marquées au fer rouge. Cette décision du roi a certainement semé bien des confusions et a pu engendrer la méprise. On disait aussi qu'elles étaient envoyées en Amérique... Quelle Amérique? Peu de personnes connaissaient alors la différence entre la Nouvelle-France et les îles françaises des Antilles.

Les rumeurs sont devenues des inepties. Même si l'envoi de "filles à marier" en Nouvelle-France s'est terminé en 1673, les infamies et les accusations gratuites ont continué, malgré les mises au point de personnes qui les ont connues et côtoyées. Ainsi, Pierre Boucher, puis les auteurs des

Relations des Jésuites, l'intendant Talon, Marie de l'Incarnation, Monseigneur de Laval, les autorités ecclésiastiques de la Nouvelle-France et plusieurs historiens québécois dont Gustave Lanctôt en 1952 et Silvio Dumas en 1972, ont vertement dénoncé ces grossièretés. Et combien d'autres plus récemment! Peine perdue!

Ce sera la fécondité incroyable des "Filles du Roy" qui balaira les dernières résistances. En effet, les connaissances médicales actuelles nous apprennent que si ces femmes avaient été des "filles publiques", elles auraient été atteintes de maladies vénériennes qui rendaient les femmes stériles. Les antibiotiques n'étant pas encore connus à l'époque, on ne pouvait les guérir. En mettant au monde 9, 12, 14 enfants ou plus, les filles du Roy ont ainsi prouvé qu'elles étaient "des femmes saines"⁹.

De plus, nous savons qu'en France, dès que les filles choisissent de partir, elles sont chaperonnées et ce, jusqu'au mariage, par des officières des communautés religieuses, des "dames sages et de qualité" ou des personnes mandatées pour leur protection. Les déplacements vers les lieux d'embarquement se feront le plus souvent en contingent, à pied ou en charrette sur la route, ou bien en utilisant des gabarres sur les cours d'eau de l'intérieur. L'attente, parfois bien longue, pour que se lève enfin le bon vent permettant le grand départ, sera "subie" chez des communautés religieuses.

➤ Filles à marier ou Filles du Roy?

Ces femmes qui sont venues à la demande du Roi Louis XIV portaient le surnom de "filles à marier". Comme celles venues avant ou après elles d'ailleurs. A l'exclusion de celles voulant officiellement consacrer leur vie à Dieu ou officieusement comme Jeanne Mance. Toutefois, l'appellation "Filles du Roy", accolée à celles venues de 1663 à 1673, est le fait de Marguerite Bourgeoys qui l'aurait employée pour la première fois dans ses

⁹Landry Yves, *Les Filles du Roy au XVIIe siècle*, BQ, 2013, p.23

écrits vers 1698. Elle avait pour son dire que les bénéfices que le roi leur avait donnés montraient que celui-ci avait agi comme un père envers elles. Ce surnom était aussi semblable à celui que l'on donnait aux enfants ou aux orphelins élevés aux frais du roi. L'histoire a retenu ce surnom jusqu'à aujourd'hui. Il est vrai que l'arrivée de ces 764 femmes, venues par décision politique du roi Louis XIV, mérite peut-être que ces femmes aient un surnom distinctif...

➤ **La traversée**

La traversée de la grande mer était le premier grand défi à affronter. Même si ces femmes n'avaient jamais mis les pieds sur un navire, elles avaient entendu une foule de gens sur les quais en parler d'expérience. Par exemple à La Rochelle, on affirmait que "prendre la mer est plus dangereux que d'aller à la guerre. On a moins de chances d'en revenir!"¹⁰ Les femmes connaissaient le risque qu'elles prenaient. Celles du premier contingent, en 1663, arrivèrent presque toutes sur l'Aigle d'Or. Le navire connut une de ses pires traversées ; il mit 111 jours à rejoindre Québec. Cela veut dire 3 mois, 3 semaines et 3 jours! Un voyage extrêmement long et pénible. On manqua d'eau et de nourriture, le scorbut se déclara. La promiscuité et le total manque d'hygiène entraîna la propagation de fièvres, de même que plusieurs maladies. Sur les 225 personnes à bord, soixante (60) moururent pendant le trajet et douze (12) autres après leur arrivée, même si, étendues sur des planches, on les transporta aussitôt à l'Hôpital de Québec. Cela signifie que trente pour cent (30%) des passagers de ce navire moururent avant de voir Québec. Pendant les longs mois de traversée, les conditions de vie étaient particulièrement pénibles. L'accès au pont était permis, mais seulement de jour et quand il faisait beau. Une femme ne pouvait jamais se promener seule, ni sur le pont ni ailleurs, elle devait toujours être accompagnée. Le confort et les commodités étaient réduits à leur plus

¹⁰ Sur un petit pilier au dernier étage du clocher de la chapelle Bonsecours attenante au Musée Marguerite Bourgeoys dans le Vieux Montréal, qui surplombe une partie du port de Montréal, on peut lire cette inscription : «Si tu vas à la guerre, prie une fois, si tu prends la mer, prie deux fois».

simple expression. Dans la Sainte-Barbe, où logeaient les gens du commun, les femmes étaient installées d'un côté avec les enfants, les hommes de l'autre côté et les familles au centre. D'une hauteur d'une toise (1,94m= 6,4 pieds), la Sainte-Barbe était un lieu sombre où l'espace manque pour qu'on puisse se déplacer aisément. Quand le navire ne transportait pas de passagers, on y entassait les canons et les provisions pour se défendre. D'ailleurs, Sainte-Barbe est la patronne des canonnières.

Pour dormir, on attribuait aux gens des couchettes étroites et superposées où tous dormaient vêtus, souvent deux par lit. Certains navires disposaient de hamacs. Au fil des jours, les lieux devenaient malodorants ; l'humidité constante favorisait les moisissures. L'air salin rendait la peau poisseuse. On devait supporter les ronflements, les pleurs, les lamentations, ainsi que les borborygmes et les flatulences des uns et des autres. Les odeurs venant de l'étage d'en-dessous, où on entassait les animaux que le capitaine emmenait en Nouvelle-France (bœufs, vaches, cochons, volailles, pigeons et des parfois des chevaux), rendaient la situation encore plus accablante. Pour les besoins naturels des passagers, on trouvait deux seaux, un seau à chaque extrémité de la Sainte-Barbe. Un matelot les vidait à la mer quand la nécessité se faisait sentir. Il n'y avait pas d'eau pour se "débarbouiller" si on avait vomi. Lors des tempêtes, il fallait impérativement demeurer à l'intérieur, pendant des jours parfois. A la noirceur, parce que les écoutilles étaient bien fermées et qu'il n'était nullement question d'allumer une chandelle! S'il avait fallu que le feu prenne! On tentait de s'accrocher à un poteau, on tenait son enfant bien serré ou son coffre à "bras-le-corps". Question nourriture, quand on avait vraiment faim(!), on mangeait du poisson séché, du poisson salé, des pois, des fèves et des biscuits de mer. Ces derniers étaient durs comme du bois et on devait d'abord les amollir dans un liquide pour les manger.

Il faut avouer que certains jours, l'appétit n'y était pas du tout. Outre les tempêtes qui donnaient mal au cœur, les émotions qui les habitaient, ennui, peur, colère, découragement, incertitude, rendaient souvent les

gens taciturnes. Il restait la prière et les encouragements des personnes qui, ce jour-là, avaient encore le moral.

Heureusement, toutes les traversées n'ont pas été aussi épuisantes, ni aussi longues. Généralement, la durée de la traversée vers la Nouvelle-France était d'environ deux mois et demi. Mais elle constituait toujours un sévère test d'endurance.

➤ **L'arrivée à Québec**

Un beau jour, le navire est entré dans le golfe, puis dans le fleuve Saint-Laurent. Tout le monde à bord a retrouvé l'espoir. Les épaisses forêts, les montagnes, les rivières majestueuses qui se jetaient dans ce fleuve immense. Quelles merveilles! Finalement, peu après l'île d'Orléans, les passagers ont enfin aperçu Québec. Le capitaine a jeté l'ancre en face de la petite agglomération. A ce moment-là, Québec comptait tout au plus 800 habitants. Des barques se sont approchées en grand nombre. Il était évident que le navire et les personnes à bord étaient fébrilement attendus. Toutes et tous, mais surtout les "filles à marier" ont été accueillies par des personnalités du Conseil Souverain, le curé, Henri de Bernières, et madame de La Peltrie, la grande amie de Marie de l'Incarnation (les Ursulines étaient cloîtrées). Les gens sur la grève démontraient leur joie sans réserve. Bien des hommes reluquaient les filles, mais elles semblaient n'avoir qu'une envie, se délasser les jambes et monter chez les Ursulines. Enfin arrivées à bon port! Les années où elles seront très nombreuses, elles seront réparties également dans de bonnes familles, recommandées, comme celle de madame Anne Gasnier ou, dans certains cas, dans une famille apparentée.

Toutes ces personnes savaient combien la traversée constituait une lourde épreuve et dans quel état général les filles devaient se trouver. Aussitôt parvenues au lieu indiqué, on veillait à leur mieux-être : qu'elles puissent se laver, manger des fruits et des légumes à leur faim, dormir dans un bon lit, seule, revêtir des vêtements propres, regagner des forces.

➤ Remises sur pied, commence la recherche d'un mari

Quand elles se sont refait une santé, on les informe des us et coutumes du pays et on leur donne des conseils sur les critères à retenir dans le choix de leur mari. Parce que le roi leur a vraiment promis qu'elles allaient pouvoir le choisir. Quelle chance! Marie de l'Incarnation leur disait de prendre leur temps, de ne pas prendre le premier venu, de s'informer, que celui qui a déjà sa terre et qui aurait déjà construit sa cabane pourrait être un meilleur parti... C'était assez souvent le cas, moyennant la promesse du colon de se marier dès que possible. Une fois le mari choisi, venait le moment de passer devant un notaire pour la rédaction du contrat de mariage. Toutefois, il arrivait assez souvent que l'une ou l'autre... change d'avis et demande au notaire de "déchirer le contrat". Un bon nombre de femmes ont ainsi changé d'idée et sont repassées une deuxième fois devant le notaire. Certaines l'ont même fait une troisième fois! Le plus souvent, le notaire se déplaçait dans les maisons. Cette signature du contrat de mariage devant notaire était très populaire. Parmi les signatures des personnes présentes, on note souvent les noms du seigneur, de madame Gasnier, de membres du Conseil souverain ou de personnes influentes de l'endroit et même de l'intendant Talon à Québec, de Jeanne Mance ou de Maisonneuve à Montréal, avant son départ pour la France en 1665!

➤ Le mariage

Une ou deux semaines plus tard, après la publication des bans, on célébrait le mariage religieux. Si la signature du contrat était l'occasion de réunir notables, dignitaires et un grand nombre de personnes, le mariage s'avérait une cérémonie toute simple, en famille, avec quelques amis peut-être.

Règle générale, les filles se mariaient dans les cinq (5) mois suivant leur arrivée. Certaines, après seulement 4 ou 5 semaines et d'autres, l'année suivante ou même 3 ou 4 ans plus tard. Par exemple, si, comme Catherine Moitié à Montréal, une fille avait signé un contrat de domestique d'une durée de quatre (4) années chez un employeur, elle ne pourrait quitter son travail avant l'échéance de son contrat, pour se marier.

Nous ne connaissons pas la personne qui en a décidé ainsi, ni le moment, ni le lieu, mais il est reconnu que les deux tiers des filles demeuraient à

Québec et aux alentours, la région la plus peuplée. Ainsi, le tiers des filles devaient se rendre jusqu'à Trois-Rivières ou Montréal. Aussitôt que ces dernières s'en sentaient capables, elles faisaient leurs adieux. Elles avaient vécu de belles heures ensemble et des moments bien périlleux. Des liens très forts s'étaient noués entre plusieurs d'entre elles. Toutefois, il était très probable qu'elles ne se reverraient plus.

Des hommes de confiance allaient les conduire en canot ou en barque sur le Saint-Laurent, la seule route de l'époque. Les hommes pagayaient de jour seulement. Le soir, ils organisaient un campement de fortune sur une grève bien à l'abri. Tout le monde dormait sous les barques, en partie renversées, enroulé dans une couverture. Il fallait de deux à trois jours pour rallier Trois-Rivières, selon les caprices de la nature. Pour la dernière portion du voyage, le trajet se révélait un peu plus long à cause de la morphologie du fleuve. Ainsi, les campements de nuit étaient plus nombreux. Les hommes demeuraient constamment aux aguets à cause des Iroquois, nombreux dans cette région. A Trois-Rivières, petite bourgade de moins de 250 habitants en 1663, les quelques filles qui y ont débarqué étaient reçues et hébergées par le seigneur Pierre Boucher. A Montréal, c'était souvent Marguerite Bourgeoys en personne qui les accueillait et les hébergerait jusqu'à leur mariage.

➤ **La vie en Nouvelle-France**

Près de 85% des filles ont épousé un habitant et vivaient sur une terre en "bois d'boutte". L'intendant ou son remplaçant avait remis aux "filles à marier" des vêtements pour leur premier hiver, des provisions pour vivre jusqu'aux prochaines récoltes et de précieuses graines de semences de France pour leur potager de l'été suivant.

Dans la première année, l'installation sur une pareille terre constituait une rude entreprise, surtout si le jeune couple venait à peine de se voir concéder une terre. Généralement, la terre mesurait 3 arpents en largeur par 30 en profondeur. Chacune donnait sur le fleuve. Si le couple s'était marié en octobre ou novembre, comme cela arrivait souvent, le temps leur était compté avant que les neiges commencent à tomber. Il fallait s'y mettre prestement.

Louise Dechêne explique : « Sa première tâche est d'abattre ce qu'il faut d'arbres pour construire une cabane de pieux d'environ quinze pieds sur vingt, de petits arbres qu'il aiguise à un bout et plante en terre. C'est une construction assez frustre sans plancher ni cheminée, mais qu'il faut rendre suffisamment étanche pour y passer au moins un hiver. Il utilise des écorces et des herbes (chaume) pour faire le toit et boucher les fentes. Au bout de trois à quatre semaines, il peut apporter son coffre et ses provisions dans cette cabane, quitte à la parfaire avant l'hiver »¹¹. Cela signifie entre autres, installer une porte, tailler une fenêtre et y poser un papier parchemin huilé qui tiendra lieu de vitres (hors de prix), et ce, du côté opposé au vent dominant; construire un âtre en pierres et sa cheminée. Ce sera une habitation temporaire, sur terre battue, mais qui devra abriter la famille souvent pendant plusieurs années. La priorité étant « d'abattre le bois debout, arracher les souches, petites ou de grandeur moyenne, brûler les branchages, épierrier le terrain. Travail lent : il faut un an à un colon seul pour défricher et rendre propre à la culture une superficie d'un arpent et demi, et encore il faudra travailler parmi de grosses souches qu'il faut laisser pourrir avant de les enlever »¹².

➤ **Un pays neuf et si vaste**

Tous ceux et celles qui arrivaient en Nouvelle-France étaient sidérés de découvrir un monde où tout était si vaste : le golfe, le fleuve, les forêts, les distances entre les lieux habités, les lacs, etc. Tout était tellement différent. Rapidement, ils ont constaté les quatre saisons bien marquées, dont un hiver rigoureux de 6 mois, ce qui implique l'obligation d'apprendre à travailler selon le rythme des saisons, si distinctes l'une de l'autre. Ils ont aussi remarqué la présence des Amérindiens, la dispersion des maisons, l'absence de routes, le manque de bœufs de trait et d'outils pour le gros œuvre. Tous, mais surtout les gens du commun je crois, ont vite compris qu'ils auraient à s'adapter, à s'acclimater! Il y avait tellement à apprendre. Avant tout, il faudrait penser aux besoins primaires!

L'urgence : " apprendre l'hiver". Savoir adapter sa maison, ses vêtements, sa façon de chauffer la maison, penser à s'approvisionner de bois de

¹¹ Dechêne Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Montréal, 1998, p.271

¹² Trudel Marcel, *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, BQ, 2010, p.98

chauffage pour les 6 mois d'hiver, apprendre à se déplacer sur la neige en raquettes et en toboggan. Apprendre à chasser, à trapper, à pêcher, à manger des poissons inconnus, du gibier, à trouver des moyens de conservation des aliments et à fabriquer des outils au besoin.

Au printemps, il leur faudra mettre les animaux au pacage et préparer la terre pour les semailles, profiter du passage des oies, des outardes et des canards, apprendre à semer la citrouille, les haricots et le maïs, de même que les multiples utilités du bouleau . A l'été, ils devront ramasser les fourrages, engranger l'orge et l'avoine, récolter les pois, couper le blé, battre le grain, faire moudre le blé au moulin. A l'automne, fumer la terre, récolter les légumes du potager. Ramasser les inestimables graines des légumes dont on aura besoin au printemps prochain. Renchausser la cabane, insérer fermement de l'étope dans toutes les fentes des murs. Mettre les betteraves, carottes, navets, rutabagas et choux au frais, sur des branches de sapin sous la maison. Faire boucherie. Faire son boudin. Faire du savon. Refaire les paillasses avec de la paille fraîche. Préparer ses teintures végétales. Et ainsi de suite.

Il faudra compter 5 ou souvent 10 ans de travail soutenu pour qu'une terre fournisse le minimum vital pour faire vivre une famille. "A sa mort, 30 ans après avoir reçu sa concession (sa terre), l'habitant possède 30 arpents de terre arable, une pièce de prairie, une grange, une étable, une maison un peu plus spacieuse, un chemin devant sa porte, des voisins, un banc à l'église. Sa vie a passé à défricher, à bâtir."¹³

➤ **Un pays apprivoisé**

Les habitants avaient eu beaucoup à apprendre, à apprivoiser. Ils y ont mis du cœur. Ils ont réussi. Ils ont eu un précieux support des Amérindiens pour apprendre à chasser et pêcher, pour conserver la nourriture au fil des saisons, pour apprendre comment travailler la fourrure pour que les vêtements protègent mieux du froid, pour marcher sur la neige, pour transporter les lourdes charges en hiver, pour découvrir les vertus d'un grand nombre de plantes médicinales et comment les utiliser pour guérir.

¹³ Dechêne, Louise, *Habitants et marchands à Montréal au XVIIe siècle*, Montréal, 1998, p.272

Plusieurs se sont mis à l'apprentissage des langues amérindiennes, ont apprécié la vie que menaient les Amérindiens, leurs rapports chaleureux avec les enfants, leur indépendance, leurs liens avec la nature. Combien de témoignages insistent sur l'influence marquante qu'ils ont eue sur les mentalités.¹⁴ Marie de l'Incarnation disait « qu'il était plus facile de faire des Sauvages avec les Français que l'inverse ». Comme Champlain, Jeanne Mance et le Sieur de Maisonneuve, elle avait rêvé de l'inverse justement.

De même, ils ont rapidement compris qu'il leur fallait une langue commune, eux qui avaient des parlers régionaux considérablement différents. Dans la maison, c'est la mère qui joue le plus grand rôle dans la transmission de la langue parlée. Or, comme les mères venaient majoritairement de l'Ile-de-France et de quelques autres provinces proches de Paris, où tout le monde ou presque était devenu familier avec le français, c'est le français qui s'est vite généralisé et est devenu la langue commune. D'autant plus que c'était la langue du pouvoir, celle des militaires et celle des autorités tant civiles que religieuses.

Les habitants ont appris à briser l'isolement, à tisser des liens avec les voisins, même s'ils étaient éloignés, à se constituer un réseau social. Ils ont appris à développer leur autonomie, à faire du troc et ensemble, à devenir autosuffisants.

➤ **Au travers de cette vie laborieuse.**

Au travers de toutes ces besognes, les femmes ont mis au monde les enfants, les ont allaités, les ont soignés, ont fait le pain, sont allées chercher l'eau à la rivière, ont fabriqué des chandelles, ont tricoté, ont rapiécé et ont nourri la famille. Elles ont aussi enseigné aux enfants puisque l'école était inexistante, sauf à Québec et Montréal et encore, pas accessible à tous. Les sages femmes étaient fort peu nombreuses à l'époque. Les femmes ont donc accouché seules ou avec l'aide d'une voisine, la plupart du temps. Elles ont eu des familles nombreuses. Elles ont perdu plusieurs enfants malgré leurs soins attentifs. Et trop d'entre elles (5% des Filles du Roy) sont mortes en donnant la vie. Souvent à la naissance du premier enfant ou du dernier, alors que le corps est épuisé d'avoir tant donné la vie!

¹⁴ Mathieu Jacques, *La Nouvelle-France, Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècle*, P.U.L., 2001

➤ Conclusion

Elles ont trimé dur. Elles ont vécu courageusement, avec force et générosité. Avec amour! Elles étaient arrivées de France avec la mission de peupler la Nouvelle-France. Elles ont tenu parole! "Elles ont enfanté à cœur de vie". Elles "nous ont mis au monde et tout le pays avec nous"!¹⁵

Elles nous ont donné tout ce qu'elles portaient en elles : leur culture, leurs coutumes, leur croyance, leur langue, cette "langue belle", leurs valeurs, leur savoir-faire. Un legs inestimable! Elles sont les Mères de la nation québécoise!

Nous les portons en nous ces femmes, que nous le sachions ou non. Il est grand temps de parler d'elles. De les célébrer! Avec fierté!

Grâce à elles, parmi les quelques grandes villes d'Amérique du Nord, telles New-York, Boston et Philadelphie, qui peuvent se vanter de compter près de 400 ans d'histoire, Montréal est la seule ville d'origine française et toujours de langue française.

Danielle Pinsonneault
Septembre 2016

**Humbles « Filles à marier » à leur arrivée en Nouvelle-France,
maintenant reconnues comme » Mères de la Nation » !**

➤ Le point de vue de la Société d'histoire des Filles du Roy

On peut se demander avec raison ce qui a bien pu se passer pour expliquer ce retournement majeur.

¹⁵ Hébert Anne, *Le premier jardin*, 1988

Je dirais que c'est le résultat d'une séquence de trois événements. D'abord, nous avons organisé un Colloque sur les Filles du Roy en 2008, lors du 400^e anniversaire de la ville de Québec. Étonnamment, plus de 400 personnes y ont participé alors qu'on nous disait que l'histoire n'intéressait personne. Il faut mentionner qu'Yves Landry, démographe et historien actuel des Filles du Roy, figurait en bonne place au programme.

Puis, nous avons fondé la *Société d'histoire des Filles du Roy* (SHFR) en 2010, année au cours de laquelle on remarqua notre kiosque pendant les Fêtes de la Nouvelle-France, toujours à Québec. Nous y participons fidèlement depuis ce temps.

Enfin, notre société a travaillé très fort pour organiser en 2013 les commémorations de l'arrivée du premier contingent de Filles du Roy en face de Québec. Il y avait alors 350 ans que les 36 premières Filles du Roy avaient courageusement décidé de traverser la grande mer, de s'y marier et de peupler la colonie qui en avait terriblement besoin. Nous y avons mis toutes nos forces et avons alerté toutes les sociétés d'histoire et de généalogie des villages et villes se trouvant le long du fleuve, là où les Filles du Roy s'installèrent, du Bas-Saint-Laurent à Lachine, afin qu'elles puissent mettre l'épaule à la roue. Comme un grand branle-bas de combat! Des activités multiples, des conférences, le recrutement de femmes acceptant d'incarner chacune des 36 filles du Roy du premier groupe, une douzaine de formations à leur intention, l'organisation d'un voyage de mémoire sur les traces de nos ancêtres femmes dans plusieurs régions de France et, au retour, un voyage en voilier sur le grand fleuve, de Rimouski à Montréal. Avec des arrêts d'un à plusieurs jours, à Tadoussac, l'Île d'Orléans, Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal. Notre unique but à ce moment-là : parler d'elles et les faire connaître. Faire connaître leur véritable histoire. Faire tomber ces vieux préjugés accrochés après elles comme des chardons des champs, encore au XXI^e siècle. Avec fierté, les faire reconnaître comme nos premières grand-mères! Et ce, pendant les douze (12) mois de 2013.

Depuis 2013, nous poursuivons avec vigueur le travail sur le terrain. Des conférences, la fabrication d'un magnifique coffret souvenir des commémorations de 2013 (multimédia), des présentations de documentaires, des participations à diverses activités à saveur historique organisées dans toutes les régions du Québec par les associations de famille et les sociétés d'histoire et de généalogie. Nos formations annuelles de "jumelées"¹⁶ depuis 2013, nous ont permis de former à date 86 femmes. Des jeunes et des moins jeunes. Qui, si elles ne sont pas passionnées d'histoire en commençant, le deviennent en cours de route! C'est notre histoire et elle est passionnante! Par la suite, elles se transforment en autant d'ambassadrices dans leur milieu de vie ou de travail.

Nous commencerons une série de 5 formations de jumelées à Montréal dans quelques jours (le 24 septembre) et, au début de février 2017, nous débiterons une cinquième série de formations à Québec. Nous entendons participer activement aux célébrations du 375^e de Montréal en 2017. Les soixante-douze (72) Filles du Roy de Montréal seront là pour célébrer l'histoire de cette ville qu'elles ont contribué à faire grandir!

Danielle Pinsonneault

¹⁶ Nom donné aux femmes qui veulent incarner une Fille du Roy, suivent les formations requises, cousent leur costume du XVII^e siècle et s'imprègnent complètement de l'histoire de ces femmes et du siècle dans lequel elles ont vécu.